Image not found or type unknown

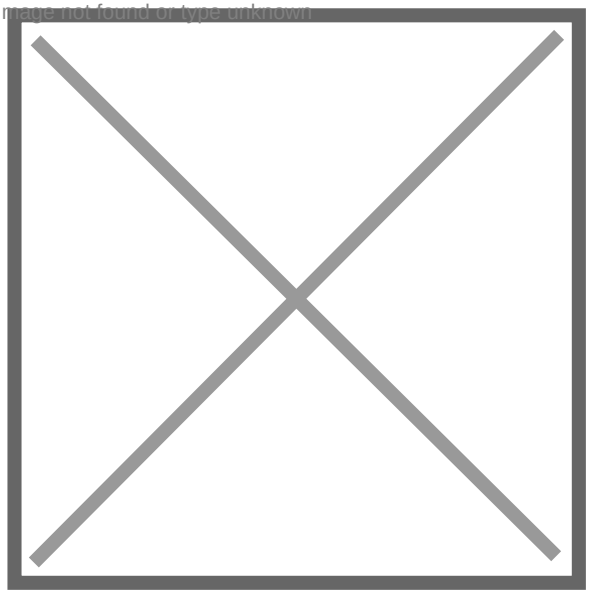

Dématerialisation de mon livret a me sui je fait avoir

Par **pépone**, le **11/04/2008** à **03:20**

Il y a une quinzaine de jours,suite à des difficultés financières, je me rend a la banque postale afin d'y ouvrir un livret a. A ma grande surprise le postier me di que j'en possede déja un (c'est mon grand pere qui me l'a ouvert a ma naissance), je lui répond trés bien, donnez moi un rib afin que je puisse y faire déposé mes revenus, le postier prétend que ce n'est plus possible et qu'il faut obligatoirement ouvrir un ccp pour cela, ce que j'ai fais.. pour rien car j'ai apris par la suite que j'avais parfaitement le droit de faire déposer mon salaire sur ce livret, le probleme c'est que je ne possede plus le "livret physique"(le carnet jaune associer), je sui donc revenu a la poste faire une déclaration de perte du "livret physique", on ma fait remplir un formulaire de déclaration de perte, ou se présenter 3 possibiliter: soit tranformer mon livret physique en compte sur livret géré par relevé avec une carte permetant de retirer jusqu'a 800eur/sem, soit demander une carte me permettant de retirer 500eur/sem (a noter qu'ici on ne parle pas de transformation ni de compte), soit demander l'ouverture d'un nouveau livret physique (cette derniere option ne serai plus possible d'aprés la postiere, sauf pour les militaires et sdf), largement induit en erreur par la postiere, qui m'afirmerai qu'il n'y avait aucune diference entre entre ces 3 version si se n'est les cartes de retraits et l'envoie de relevé, j'ai donc opté pour la 1er solution (compte sur livret), je ne m'atendai pas a ce qu'on me cloture mon livret a et que l'on m'atribue un nouveaux numéro de compte, a ma connaissance il n'y a pas de frais bancaire sur le livret a classique, il y en aurait sur ce nouveaux compte, on m'a donc menti sur la marchandise, quelqu'un en sait t'il plus sur cette histoire de dématérialisation du livret a? est t'il possible pour moi de faire machine arriere sachant que mon livret est dématérialiser depui aujourd'hui?(la demande ayant été faite 15 jour auparavant), est t'il encore possible de no jour d'ouvrir un livret a de facon "non dématérialiser" merci pour vos réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés